







PELOUSE DES ROUSSES D'AMONT (Identifiant national : 430020473)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 40024003)
La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, .- 430020473, PELOUSE DES ROUSSES D'AMONT. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 9P. https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020473.pdf

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté Centroïde calculé : 886887°-2173461°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN: 17/12/2009
Date actuelle d'avis CSRPN: 22/09/2017
Date de première diffusion INPN: 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN: 31/10/2017

8. LIENS ESPECES ET HABITATS
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 9 9. SOURCES 9



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est inclue dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat.: 430002195 - MASSIF DU RISOUX (Id reg.: 40024000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura

- Commune: Rousses (INSEE: 39470)

1.2 Superficie

5.9 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 1066 Maximale (mètre): 1113

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat.: 430002195 - MASSIF DU RISOUX (Type 2) (Id reg.: 40024000)

- Id nat.: 430020010 - TOURBIERE DE LA CHAUMOZ (Type 1) (Id reg.: 40025004)

1.5 Commentaire général

COMMENTAIRE GENERAL

Les paysages de la Haute Chaîne du Jura plissé se caractérisent par un relief alternant crêtes et vallées orientées selon un axe nord-est/sud-ouest. Le lac des Rousses, implanté dans la haute vallée de l'Orbe, est environné de forêts montagnardes (massifs du Noirmont et du Risoux), de prairies et de zones humides. Ce lac de surcreusement témoigne de l'activité glaciaire au cours de l'ère quaternaire. La vallée de l'Orbe et son bassin versant appartiennent au réseau hydrographique rhénan.

Entre le sud du lac et l'agglomération des Rousses, un petit secteur ouvert occupe la base de l'anticlinal du Risoux. Le substrat géologique particulier y est constitué de dépôts tertiaires de l'Aquitanien d'où émergent des suintements (ce sédiment fin, tendre et facilement érodable dénommé * molasse * est rarement observable à l'affleurement dans le massif jurassien). Ce contexte particulier est à l'origine du développement d'une mosa*que de milieux contrastés secs et humides. En effet, des groupements de pelouse montagnarde à gentiane printanière et brome dressé et de prairie mésotrophe à gentiane jaune et crételle alternent avec des bas-marais relevant de l'alliance à laîche de Davall et des formations humides exubérantes à reinedes-prés (mégaphorbiaies). Une végétation muscinale des tufs actifs, restant toutefois fragmentaire, apparaît dans certains ruisselets.

Cette zone héberge le troscart des marais, protégé dans la région ; cette plante typique des marais alcalins ne se retrouve plus qu'en montagne, ses stations de plaine ayant disparu. De plus, la présence de la gentiane croisette rehausse l'intérêt de ce secteur. En effet, cette espèce assez rare des prairies maigres et pelouses mésophiles est la plante-hôte des chenilles de l'azuré de la croisette, papillon diurne menacé et protégé en France. Cet azuré est en régression sur l'ensemble de son domaine biogéographique. L'existence d'une population reproductrice confère à ce site un intérêt entomologique majeur. Au cours de son cycle biologique, cet insecte entretient également un lien exclusif avec une espèce particulière de fourmi. Du fait de la forte responsabilité régionale, il fait l'objet d'un programme de conservation.

STATUT DE PROTECTION



Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sèches et les bas-marais alcalins sont des habitats relictuels et en régression. L'évolution naturelle de la végétation des pelouses tend vers une recolonisation par les ligneux, ce qui conduit à l'embroussaillement et, à terme, à la fermeture du milieu. C'est l'une des menaces potentielles pesant sur ce site des Rousses d'Amont, car il semble que le haut du versant soit sous-pâturé, d'où une légère progression des buissons de prunellier. Le processus l'enfrichement serait susceptible d'entraîner la disparition de l'azuré de la croisette suite à celle de sa plante-hôte. Il convient donc de prendre des mesures de gestion appropriées : une surveillance régulière permettra de décider de l'opportunité d'interventions de débroussaillage. Une pelouse ponctuée de buissons et des lisières structurées de façon hétérogène s'avèrent les plus favorables à une biodiversité élevée. A l'inverse, un pâturage trop intensif et ses conséquences (surpiétinement, enrichissement en éléments nutritifs) conduirait à une banalisation des habitats herbacés et de la flore.

Le bas-marais semble peu menacé actuellement. Pour conserver les potentialités du site, il est essentiel d'en préserver le fonctionnement hydrologique et d'assurer des conditions d'humidité permanente. Il convient donc d'éviter toute opération de drainage, d'assainissement, de remblaiement, ou inversement, de creusement de plan d'eau dans l'ensemble de la zone.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire



2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux Fonctionnels Complémentaires

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Lépidoptères
- Insectes
- Floristique
- Phanérogames

 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pratiques liées à la gestion des eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon	
- Algues	- Phanérogames		- Oiseaux	
- Amphibiens	 Lépidoptères 			

- Amphibiens
- Autre Faunes
- Bryophytes
- Lichens
- Mammifères
- Poissons
- Ptéridophytes
- Reptiles
- Mollusques
- Crustacés
- Arachnides
- Myriapodes
- Odonates
- Orthoptères
- Coléoptères
- Diptères
- Hyménoptères
- Autres ordres d'Hexapodes
- Hémiptères
- Ascomycètes
- Basidiomycètes
- Autres Fonges

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.3 Prairies de fauche de montagne				
	38.1 Pâtures mésophiles				
	54.12 Sources d'eaux dures				
	34.32 Pelouses calcaires sub- atlantiques semi-arides				
	54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)				



EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

3432 = 34322B

542 = 5423



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	199775	Maculinea rebeli (Hirschke, 1904)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Moncorgé S.				2002 - 2005
Phanérogames	99881	Gentiana cruciata L., 1753	Gentiane croisette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2005 - 2008
i nanerogames	127547	Triglochin palustris L., 1753	Troscart des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2005 - 2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88578	Carex hostiana DC., 1813	Laîche blonde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
	96465	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
Phanérogames	96852	Eriophorum latifolium Hoppe, 1800	Linaigrette à feuilles larges	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Montcorgé S.				2005 - 2005





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106370	Listera ovata (L.) R.Br., 1813	Grande Listère	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Montcorgé S.				2005 - 2005
	112426	Parnassia palustris L., 1753	Parnassie des marais, Hépatique blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
	113639	Pinguicula vulgaris L., 1753	Grassette commune, Grassette vulgaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2005 - 2008
	128872	Veronica fruticulosa L., 1762	Véronique sous-ligneuse, Véronique ligneuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2005 - 2008



7.3 Espèces à statut réglementé

Non renseigné

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Туре	Auteur	Année de publication	Titre
	Ferrez Y. et Hennequin Ch.	2008	Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 55p.
Bibliographie	Moncorgé S et al.	2007	Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisette en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes
	Ferrez Y.		
Informateur	Moncorgé S.		
inionnateur	Montcorgé S.		
	Weidmann JC.		